

TARACORLINI

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000 Euros

Siège social : 70 Rue Rivay 92300 Levallois-Perret

513 614 743 R.C.S. NANTERRE

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 1^{er} JUILLET 2026**

Le 1^{er} juillet 2026 à 10h, au siège de la Société,

Monsieur Eric ADERDOR, associé unique de la Société, a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport sur la situation de la société prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce, établi le 15 juin 2026 par Monsieur Yves BOUTRUCHE, AEC COMMISSARIATS, Commissaire à la transformation, constatant que toutes les conditions légales requises se trouvent remplies, approuve ce rapport et décide de transformer la société TARACORLINI en Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

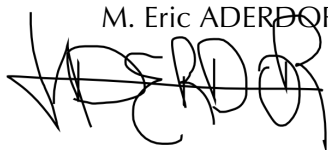
L'Associé unique adopte les nouveaux statuts tels que joints aux présentes.

TROISIEME DECISION

La qualité de Gérant de Monsieur Eric ADERDOR ayant pris fin avec la transformation de la Société en SAS décidée ce jour, l'Associé unique nomme à compter de ce jour Monsieur Eric ADERDOR en qualité de Président pour une durée indéterminée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h30.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

M. Eric ADERDOR

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'ADERDOR', is written over a horizontal line that serves as a signature line.